



Transcription et regroupement familiale

Par **ka_linn**, le **09/02/2011** à **10:52**

Bonjour, je suis mariée à un ivoirien en Côte d'Ivoire et ensuite nous avons procédé à la transcription. Les auditions ont été effectuées mais voici que tout est bloqué à cause de la crise politique que traverse la Côte d'Ivoire. La mairie où nous nous sommes mariés est fermée depuis octobre 2010 car le maire est un membre influent du RDR; le consulat à Abidjan a envoyé solliciter à maintes fois cette mairie pour authentifier le document afin de finaliser la procédure de transcription mais impossible de le faire car la mairie est fermée actuellement à cause des troubles que cette commune traverse. Que devons-nous faire dans ce cas là? merci de répondre...

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **11:50**

vous êtes Française ? Vous n'aviez pas fait de CCM avant ? Voir s'il n'est pas possible d'obtenir les authentications dont vous avez besoin auprès du tribunal local, en espérant qu'il fonctionne ou auprès d'un autre tribunal.